

ANNEXE – GESTION DES EFFECTIFS

Coordonnées et résumé des règles de convention collective Ex-CSSS de la MRC-de-Coaticook

Équipe de gestion des effectifs de l'ex-Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook 163, rue Jeanne-Mance, Coaticook (Québec) J1A 1W4
Personnes-ressources Numéro de téléphone : 1 800 268-2572 Sylvie Cloutier, agente administrative : poste 2627 Centrale de remplacement : poste 2626

SUJET	FIQ (cat. 1)	SCFP (cat. 2)	CSN (cat. 3)	APTS (cat. 4)
Disponibilité minimale à l'embauche	Titularisation 6/14 équipe volante sur deux quarts	Doit répondre aux besoins de l'employeur		
Particularités	N/A	N/A	N/A	N/A
Modification de la disponibilité et fréquence	Une fois par période de trois mois en respectant un préavis de 7 jours Pour un changement de disponibilité du 15 mai au 15 octobre, doit être demandé avant le 15 février	Une fois par période de trois mois en respectant un préavis de 7 jours Pour un changement de disponibilité du 1 ^{er} juin au 31 août, doit être demandé avant le 15 février		Une fois par période de trois mois en respectant un préavis de 7 jours
Disponibilité minimale obligatoire	N/A	4/14 (ou 2/7) et 1 fds sur 2 et disponibilité étudiante minimum de 2/14		N/A
Sorties des horaires	9 jours avant le début	9 jours avant le début		9 jours avant le début
Disponibilité de temps supplémentaire	Expression de disponibilité par formulaire sur base volontaire et modifiable en tout temps selon les modalités			
Modalités de fonctionnement de la liste de rappel	N/A			
Particularité	N/A			
Négligence de disponibilité	*Non-retour d'appels dans les délais *Refus de quart *Absence non motivée			
En cas d'absence	Aviser centrale de remplacement durant les heures ouvrables du lundi au vendredi (8 h à 16 h)			
En cas d'absence à l'extérieur des heures ouvrables	Aviser l'admission			

